

# La Gazette des Comores

*Paraît tous  
les jours sauf  
les week-end*

**Quotidien Indépendant d'Informations Générales**

25<sup>ème</sup> année - N°4732 - Vendredi 18 Octobre 2024 - Prix : 200 Fc

NAUFRAGE DU BATEAU SIMA B AU LARGE DE MOHÉLI :

## Plus de 27 m3 de gasoil déversés en mer



Sima B échoué à Mohéli.

**CHOLÉRA :**

**Encore 10 nouveaux cas**

LIRE PAGE 3

Visitez le site de La Gazette  
[www.lagazettedescomores.com](http://www.lagazettedescomores.com)

**14 Rabiou Thani 1446**  
**Prières aux heures officielles**  
**Du 16 au 20 Octobre 2024**

**Lever du soleil:**

**05h 41mn**

**Coucher du soleil:**

**18h 03mn**

Fadjr : **04h 30mn**

Dhouhr : **11h 08mn**

Ansr : **15h 19mn**

Maghrib: **18h 07mn**

Incha: **19h 21mn**



## GESTION DES MARCHÉS PUBLICS

## 43 cadres outillés sur les bonnes pratiques

*L'Agence Française de Développement AFD, outille les cadres pour une meilleure gestion des marchés publics. Après trois jours de formation sur les règles de passation de marchés publics, l'AFD a organisé ce jeudi 17 octobre une cérémonie de remise des certificats à ses partenaires qui ont pris part à cette formation. Cette dernière s'est tenue en présence de deux expertes de l'AFD venues de Paris.*

Il est à noter que l'objectif de cette formation était de fournir aux cadres comoriens les outils nécessaires pour mener à bien les processus de passation de marché, en accord avec le code des marchés publics comorien, les normes internationales et les bonnes pratiques promues par l'AFD. Elle a permis à 43 participants de renforcer leurs compétences grâce à un programme

combinant théorie et pratique. Ces sessions ont couvert les aspects clés de la gestion des marchés publics, ainsi que les mécanismes de contrôle et de suivi des contrats, indispensables pour une gestion rigoureuse des projets financés par l'AFD aux Comores.

« C'était un moment important, d'abord par le volume. Car ce sont 43 personnes qui ont été formées notamment des responsables administratifs, financiers et coordinateurs des différents projets. Nous aidons le gouvernement de l'Union des Comores à mettre en place à travers l'AFD dans le domaine éducatif, de la gouvernance financière, de la santé et dans le domaine d'aménagement du territoire etc. la composante passation de marché est très importante. Donc, il faut renforcer les compétences, afin d'avoir beaucoup de gens qui connaissent le règlement », avance Sylvain Riquier

ambassadeur de France en Union des Comores.

« Nous souhaitons féliciter les participants comoriens pour la réussite de leur formation. Nous avons à cœur d'accompagner le pays dans sa volonté de promouvoir un usage transparent et efficace des ressources publiques au bénéfice de tous les Comoriens. Un appel d'offres transparent et des acteurs qui respectent les règles, c'est créer de la confiance, clé d'un climat des affaires positif », dit-il.

Les participants ont à leur tour exprimé leur reconnaissance envers l'AFD pour cette initiative, qui contribue à la bonne exécution des projets financés par l'agence. « Je peux vous dire que c'était quand même une bonne initiative. On savait qu'avec la passation de marché, il y a des procédures à respecter. Mais, avec cette formation, cela aura en plus renforcé nos capacités.



43 cadres formés en gestion de marché public.

Maintenant, on est sûr que tout ce que nous allons faire, il y a des procédures qui sont là. Quand on parle de la passation de marché il y a des pressions un peu partout pour donner à X ou Y entreprise. Maintenant avec cette étude qu'on vient de terminer, on n'a pas droit à l'erreur. Parce qu'on sait à travers cette for-

mation comment évaluer les entreprises, en suivant les règles » a témoigné Mohamed Athouman Said responsable administratif et financier d'un projet au ministère de l'éducation Nationale.

Nassuf Ben Amad

## VEILLE ET RECHERCHE D'INFORMATION SUR INTERNET :

## 10 journalistes en formation

*L'Union internationale de la presse francophone section Comores (UPF), a organisé une formation de deux jours soit du 17 au 18 octobre à Moroni. Cette formation dispensée par le centre de formation et de perfectionnement des journalistes (CFPJ) vise à former les participants sur la recherche de l'information sur le web. Ces derniers vont apprendre la meilleure méthode à adopter pour trouver des informations sur des sites fiables, déjouer les fake news et diffuser des informations fiables.*

L'UPF attend une amélioration des techniques de recherche d'informations sur internet chez les bénéficiaires de cette formation. On espère qu'ils se sentiront plus à l'aise avec les moteurs de recherche qu'auparavant », confie le président de l'UPF, Toufé Maécha. Selon lui, cette for-

mation a pour objectif de permettre aux participants d'optimiser leurs pratiques et découvrir de nouvelles manières d'utiliser les moteurs de recherche pour rendre leur veille et leurs recherches efficaces notamment dans le cadre de leur métier de journaliste.

L'UPF brigue: « à ce que cette

formation serve aux journalistes surtout en perfectionnant leurs recherches ». A en croire Toufé, l'UPF a procédé à une sélection de médias au préalable, ensuite elle a pris l'attache de chaque rédacteur en chef des médias sélectionnés pour désigner le ou la journaliste qui va suivre la formation. « Nous avons jugé

nécessaire de laisser ce choix à la discrétion des rédacteurs en chef pour leur permettre de mieux maîtriser la gestion de leurs rédactions respectives. Certes nous insistons sur la qualité, mais la décision revient aux rédacteurs en chef », souligne-t-il.

Du côté des participants, c'est une opportunité en or d'être formé par le prestigieux centre de formation et de perfectionnement des journalistes (CFPJ). La journaliste de l'ORTC, Chafaou Marouf, se dit satisfaite de cette première journée. « J'ai appris des nouvelles choses concernant les moteurs de recherche qui sont vraiment fiables. D'habitude, j'utilise Google et Safari, mais aujourd'hui j'ai découvert plusieurs autres moteurs de recherche aussi efficaces, comme Bing, Quora, DuckDuckGo, et Lilo etc. C'est vraiment intéressant de connaître plusieurs moteurs de recherche pour améliorer nos

connaissances », précise-t-elle.

Et de poursuivre : « cette formation est très enrichissante pour moi, car pour mieux travailler dans mon domaine de journaliste, j'ai besoin d'accéder à des informations, qui se trouvent souvent sur internet. Et pour y accéder, il faut des moteurs de recherche sûrs et efficaces. Cette formation, axée sur la recherche d'informations sur web, me permet d'apprendre à trier et à sélectionner les bonnes informations avant de les exploiter ». Cette journaliste n'a pas manqué l'occasion de se confier à nous sur ses attentes. « Durant ces deux jours de formation, j'attends que le formateur nous explique en détail comment identifier les fake news et mettre en place une veille efficace afin d'améliorer mon travail quotidien en ayant des informations sûres et fiables », renchérit-elle.

Mohamed Ali Nasra



10 Journalistes en formation.

## RENFORCEMENT DES CAPACITÉS EN COMPTABILITÉ :

## 20 institutions encadrées

*La Chambre de commerce de Ngazidja a récemment organisé une formation de huit jours sur le calcul des coûts de la comptabilité de base. Suite à cette formation, vingt participants ont reçu ce mercredi leurs certificats. Selon les organisateurs, ces derniers pourront désormais mieux maîtriser les principes fondamentaux de la comptabilité de base.*

Après avoir suivi avec succès, une semaine de formation portant sur « le calcul des coûts de la comptabilité de base », vingt participants issus de différentes institutions publiques et privées

ont reçu leurs certificats de réussite, dans l'après-midi du mercredi 16 octobre à Moroni. Lors de cette cérémonie, le directeur régional de la Chambre de Commerce Hamidou Mhoma a exprimé sa gratitude envers les formateurs et les bénéficiaires. Il rappelle que l'une des missions de la Chambre de commerce est d'accompagner le secteur privé dans son épanouissement. Il insiste sur l'importance de fournir les bases nécessaires à l'évolution des entreprises.

« Il y a des entreprises qui se lancent dans l'aventure sans vraiment connaître la suite. Parfois, les projets n'aboutissent pas », tient-il à rappeler,

avant d'ajouter également que cette formation contribue à lutter contre les mauvaises habitudes, comme la réticence à demander des factures. Il se réjouit de l'intérêt croissant des entreprises pour des projets tels que celui-ci et annonce d'autres projets qui seront mis en place dans un avenir proche. Il appelle les participants à s'inscrire à la prochaine session, qui promet d'être plus enrichissante. « Chaque jour est une occasion de découvrir de nouvelles choses. La formation continue jusqu'à ce que nous soyons tous satisfaits », promet-il. La CCIA s'engage à accompagner le secteur privé dans cette voie.



Le formateur, Nassur Saïd Mhoma, reçoit des encouragements des participants après une semaine de dur labeur. Selon lui, cette formation se distingue par son dynamisme et l'engagement des participants. « Franchement, je suis content que tous les bénéficiaires soient motivés », déclare-t-il. Parmi les participantes, Nayla Imama du

Meck Moroni, se réjouit : « Cette initiative constitue un pas important vers l'amélioration des pratiques comptables au sein des entreprises locales, ce qui, à terme, devrait favoriser leur croissance et leur pérennité », atteste-t-elle.

Ibnou M. Abdou

## NAUFRAGE DU BATEAU SIMA B AU LARGE DE MOHÉLI :

## Plus de 27 mètres cubes de gasoil déversés en mer

*Le bateau Sima B, transportant du gasoil en provenance d'Anjouan, a échoué au large de Bandar es Salam, à Mohéli, le mardi 15 octobre. Suite à l'écrasement de ses ballasts, plus de 27 mètres cubes de gasoil ont été déversés dans les eaux marines, provoquant une importante pollution. Depuis deux jours, les agents de la Société des hydrocarbures s'efforcent de récupérer le gasoil restant dans les citernes, mais jusqu'à présent, aucune goutte n'a*

*pu être sauvée. Une catastrophe environnementale qui marque également le début des délestages sur l'île.*

L'incident est survenu alors que le Sima B s'apprêtait à accoster au port de Bangoma. Le moteur du bateau a soudainement lâché, et l'embarcation a dérivé avant de s'échouer au large de Bandar es Salam. Malgré l'intervention rapide de la sécurité civile, de la garde côtière, et des

autorités de l'ANAM (Agence nationale des affaires maritimes), les efforts pour sauver le bateau ont échoué. Le ballast étant écrasé, plus de 27 mètres cubes de gasoil ont été déversés dans la mer, s'éparpillant, selon des témoignages, jusqu'à l'extrême Est de l'île à Hagnamoida, avec toutes les conséquences écologiques qui en découleront.

Certains membres d'équipage, de nationalité malgache, que nous avons rencontrés sur place, estiment

qu'il serait possible de sauver le bateau, à condition de disposer de "plusieurs autopompes pour aspirer l'eau à l'intérieur du navire lors de la marée basse, avant de procéder à des soudures". Cela permettrait ensuite de tenter des manœuvres de remorquage.

Un remorqueur est stationné à proximité du lieu de l'accident, mais ses moyens d'intervention sont limités. Les agents de la Société des hydrocarbures continuent de tenter de récupérer le gasoil restant dans

les citernes, mais ils manquent de moyens techniques. "Nous allons procéder à un transfert de bord à bord avec un autre navire équipé de pompes pour récupérer le gasoil", nous a expliqué un agent. En attendant, les délestages ont repris sur l'île de Mohéli dès le jeudi 17 octobre, marquant la fin d'une période de presque deux ans sans interruption de l'approvisionnement en électricité.

Riwad

## CHOLÉRA :

## Encore 10 nouveaux cas

*Au total 10 personnes se trouvaient dans les sites de prise en charge à Ngazidja, selon en tout cas, le rapport de situation du 16 octobre dernier. Le ministère de la santé appelle encore une fois la population à observer les mesures préventives, à se rendre à l'hôpital afin d'éviter les complications et de se faire vacciner pour se prémunir contre le choléra.*

10 personnes étaient encore dans les sites de prise en charge à Ngazidja, tandis que 14 autres étaient déclarées guéries du choléra, selon le rapport de situation de ce mercredi 16 octobre. Et bien que le pays ne déplore aucun décès, le ministère de la santé se veut vigilant et exhorte la population à se « présenter à l'hôpital tôt en cas de diarrhée aqueuse, afin d'éviter les complications qui aboutissent aux décès. La population doit se vacciner contre le choléra et respecter toute mesure de prévention », lit-on dans ledit rapport. Notons que le ministère avait



lancé une campagne de vaccination de trois jours le 28 septembre dernier dans les zones les plus touchées à savoir Mitsamiouli et Mboude. Sur une cible de 63.843

personnes, 23.390, soit 36,7% ont pris leur vaccin dans le Mitsamiouli-Mboude.

Mais le ministère ne compte pas s'arrêter là, il est en phase d'é-

largir la campagne de vaccination dans toutes les régions de Ngazidja. Une stratégie qui va permettre aussi de sensibiliser la population sur le danger mais

aussi de contenir la maladie. En attendant cette énième campagne, les vaccins sont disponibles dans toutes les structures sanitaires des trois îles pour ceux qui souhaitent recevoir leur dose.

Notons que le vaccin seul ne suffit pas, il faut donc privilégier les mesures de prévention à savoir laver les mains régulièrement avec de l'eau et du savon avant de manger, boire de l'eau potable, manger chaud, etc. Comme l'avait dit un médecin de la place. « Le vaccin ne protège que partiellement et temporairement contre le choléra, contrairement aux mesures d'hygiène qui offrent une protection durable contre plusieurs maladies. La vaccination doit impérativement être accompagnée par une forte sensibilisation et une adoption rigoureuse des mesures d'hygiène en intégrant les leaders communautaires en vue de pérenniser les mesures d'hygiène dans les activités traditionnelles ».

Andjouza Abouheir

## NOMINATION DU RECTEUR :

## Certains enseignants souhaitent le changement

*Depuis vendredi dernier, le choix du recteur de l'Université des Comores appartient au président de la République. Le chef de la nation va faire son choix entre trois postulants dont celui qui assure l'intérim du président sortant de l'université depuis 2018, Ibouroi Ali Toibibou. Pour certains enseignants, la nomination de ce dernier au poste de recteur n'apportera pas le changement tant attendu à l'université.*

Le conseil d'administration a présélectionné les trois candidats éligibles au poste de recteur de l'Université. Toutefois, le travail

effectué par le conseil concernant la sélection des candidats est remis en cause par certains

enseignants. Lors de l'appel à candidature les critères ont été décidés comme suit : « huit ans

d'expérience, projets de développement pour l'université des Comores et autres actions de développement », a rappelé Abdou Saïd enseignant à l'université des Comores. Et d'après la sélection des candidats, certains enseignants regrettent des anomalies concernant le dépouillement et l'évaluation. Mais il est un peu tard de faire des critiques sur la décision du conseil d'administration. Car, il ne reste plus que la décision finale qui revient au Chef de l'Etat.

Concernant cette décision présidentielle, des enseignants souhaitent un nouveau recteur. C'est-à-dire quelqu'un qui n'a jamais exercé la fonction. « Si le

choix du recteur revient à Ibouroi Ali Toibibou alors l'université sera toujours confrontée à des difficultés. Car il exerce depuis 2018. Et c'est d'ailleurs la raison pour laquelle on a très souvent demandé l'organisation des élections. C'est pour assister à un changement. Donc s'il garde le poste, il n'y avait aucune raison de faire tout le travail déjà fait », a expliqué un enseignant de l'Université qui souhaite garder l'anonymat. Sa position est soutenue par d'autres enseignants qui s'étonnent de la candidature de celui qui assure l'intérim du premier administrateur de l'université.

Kamal Gamal



SOCIÉTÉ

# Ibrahima Ahamada :

## « briser le cycle de la pauvreté et des inégalités »

Le coordinateur du projet filets sociaux de sécurité résilients et réactifs aux chocs (PFSS-RRC) Ibrahima Ahamada, a tenu ce mercredi 17 octobre une conférence de presse. C'était l'occasion pour le coordinateur de présenter l'avancement des activités du projet depuis sa mise en œuvre. Et pour lui, le projet réalise bien sa mission qui est d'aider la population les plus vulnérables.



Faut-il rappeler que le projet de filets sociaux de sécurité résilients aux chocs (PFSS-RRC) est une initiative du gouvernement comorien pour renforcer le système de protection sociale nationale et consolider les programmes sociaux afin d'accompagner les ménages vulnérables à faire face aux chocs multiples. Financé par la Banque mondiale, il a aussi un programme « Ubasaua » dont des activités de résilience, inclusion économique et productive (ARIEP). Ces activités sont principalement des moyens de subsistance durable, de renforcement des capacités productives à travers des formations. Il s'agit d'activités génératrices de revenus destinées aux ménages les plus vulnérables et en priorité les ménages ayant plus de jeunes et de fem-

mes. Lors d'une conférence de presse hier, le coordinateur du projet PFSS-RRC, Ibrahima Ahamada montre que les activités avancent bien. Et qu'il accomplit sa mission qui est d'aider la population la plus vulnérable. « Dans le cadre de la réponse sociale aux effets dévastateurs de la tempête tropicale Hidaya d'avril-mai 2024, le gouvernement, à travers le PFSS-RRC a apporté un sou-

tien aux ménages vulnérables dont les maisons ont été inondées. Au total, 4 327 ménages ont bénéficié du programme Massanda (transferts monétaires sociaux - TMS) pour un montant global de 185 905 000 kmf. En effet, des pluies diluviennes ont causé des crues soudaines qui ont affecté des habitations et plusieurs régions de notre pays avec des conséquences énormes sur les ménages, particulièrement, ceux en

situation de précarité et de la vulnérabilité », a-t-il rappelé. Et d'ajouter, après avoir identifié les foyers touchés le PFSS-RRC a lancé le programme « Msaanda » au bénéfice de ces familles vulnérables inondées au niveau des trois îles, avec un total de 4 327 ménages dont 629 à Mohéli, 3 286 Anjouan et 412 à Ngazidja. Ces derniers bénéficiaires du Msaanda ont reçu chacun un transfert monétaire social d'un montant allant de

25 000 kmf à 50 000 kmf pour les besoins d'urgence.

Pour les quatre années à venir le PFSS-RRC envisage de briser les cycles de la pauvreté et des inégalités en lançant un programme d'activités de résilience, inclusion économique et productive (ARIEP) (Ubasaua). Il vise à soutenir 13 394 foyers pauvres et vulnérables sur les 40 000 bénéficiaires du projet. Il s'agit d'activités génératrices de revenus destinées aux ménages les plus vulnérables sélectionnés sur la base des critères précis et, en priorité, aux familles ayant plus de jeunes et de femmes. « L'objectif de ce programme est d'accroître la résilience et d'améliorer les conditions d'existence en renforçant les capacités d'organisation, de production, de transformation et de commercialisation des bénéficiaires par la formation et le partage d'expérience. Plusieurs étapes du programme Ubasaua ont été exécutées au préalable pour garantir la réussite de la mise en œuvre des activités, à l'instar du plan de résilience, de la distribution des cartes bénéficiaires de la formation des AGX, de la mise en place des mères/pères leaders », conclure-t-il.

Nassuf Ben Amad

**La Gazette des Comores**  
BP 2216 Morani - UNION DES COMORES  
Tél. (269) 37-79-80 - 33 26 76

**BULLETIN D'ABONNEMENT**

Nom : \_\_\_\_\_  
Prénom : \_\_\_\_\_  
Adresse postale : \_\_\_\_\_ email : \_\_\_\_\_  
Tél. : \_\_\_\_\_ Fax : \_\_\_\_\_ Mob : \_\_\_\_\_

**Périodicité :**  
3 mois  Montant : \_\_\_\_\_  
6 mois  Montant : \_\_\_\_\_  
12 mois  Montant : \_\_\_\_\_

**Mode de règlement :**  
Espèces   
Chèque  n° \_\_\_\_\_  
Virement bancaire  réf. : \_\_\_\_\_

Morani le,  
Signature : \_\_\_\_\_

**Tarifs d'abonnement**  
(Valable à compter du 1er janvier 2015)

	Mensuel		Trimestriel		Semestriel		Annuel	
	FC	Euro	FC	Euro	FC	Euro	FC	Euro
Comores	4 500	9	12 500	25	25 000	51	50 000	102
Etranger	6 000	12	17 000	35	32 000	65	62 500	127

**PROGRAMME OCTOBRE ROSE 2024**

- SAMEDI 28 SEPT** Pré-campagne de sensibilisation (Mbadjini)
- SAMEDI 5 OCT** Conférence de presse d'ouverture
- SAMEDI 12 OCT** Journée Sport (Tae Bo)
- SAMEDI 26 OCT** Soirée de Gala parrainé par le Rotary Club
- SAMEDI 2 NOV** Marche Rose de clôture
- SAMEDI 5 OCT AU MARDI 5 NOV** Dépistage Moroni et Mutsamudu
- MARDI 1 OCT AU SAMEDI 2 NOV** Rencontre et Sensibilisation au cancer du sein

## SPORT :

## Des mini-terrains dans les écoles !

Cette semaine, s'est tenue une réunion de la plus haute importance entre d'un côté, la FIFA et la FFC et de l'autre le gouvernement comorien et l'Agence française de développement (AFD). L'objectif de cette rencontre, qui a vu la participation de Sanda Rasoamahenina, MA Développement Manager (FIFA) était de dessiner les contours du projet, mini-Pitch

que la FIFA veut mettre en place dans différents établissements scolaires.

"C'est en effet une nouvelle marque de confiance, que la FIFA témoigne à l'endroit de l'équipe dirigeante du football comorien. Après la pose pierre du futur centre technique national en août dernier, la FIFA, et la FFC en colla-

laboration avec l'agence française de développement (AFD), le gouvernement comorien à travers les ministères des sports et celui de l'éducation vont lancer un nouveau projet pour le développement du football », peut-on lire sur le site officiel de la fédération de football des Comores. Sept établissements scolaires couvrant le territoire comorien vont bénéficier de ce projet pilote, qui doit servir

de modèle de développement dans les années à venir.

« Décidé lors du sommet international du sport pour le développement durable, le Programme Football Pour les Écoles vise à la mise en place de 1000 mini-terrains de football dans le monde, l'objectif étant d'offrir un meilleur accès au football et à l'éducation aux élèves » dans le monde » poursuit la FFC. Selon le document que nous avons pu consulter, ces espaces de jeu seront « conçus dans le modèle des terrains à Five, ces terrains seront en pelouse synthétique avec des dimensions de 40x20m ». Et de préciser « En Afrique, les Comores à l'instar de trois autres pays (Rwanda, Benin, Côte d'Ivoire) sera parmi les premiers pays africains à bénéficier de ces infrastructures sous forme de projet pilote ». « Une étude de faisabilité est déjà en cours jusqu'au mois de décembre avant de passer aux autres étapes du projet ».

En suivant le chronogramme, en décembre l'accord tripartite

(Gouvernement, FIFA, AFD) doit être signé. « Au premier trimestre 2025, les travaux de terrassement vont être réalisés, pour une installation des mini-terrains au deuxième trimestre de l'année 2025 ». Le document a particulièrement mis en avant le rôle de l'AFD qui est déjà impliquée sur pas mal de projets allant dans ce sens depuis 2019. « Cette association avec l'AFD n'est pas fortuite, depuis 2019 l'agence française de développement est engagée dans une campagne d'appui au secteur de l'éducation notamment par le financement à hauteur de 22 millions d'euros pour la réhabilitation d'établissements scolaires dans l'ensemble du territoire ». L'État comorien, en plus d'octroyer les terrains d'installations de ces infrastructures, sera pleinement impliqué dans le processus de mise en œuvre du projet à travers le ministère de l'éducation et celui de la jeunesse et sports.

Imtiyaz



Pharmacie de garde

Pharmacie Caltex: 773 53 60



## Projet AFIDEV Avis de marché

**NATURE DU MARCHÉ :** Travaux

**POUVOIR ADJUDICATEUR :** EXPERTISE FRANCE S.A.S.

**OBJET DU MARCHÉ :** Travaux de construction d'un bâtiment composé d'un REZ de jardin, RDC et deux étages devant abriter l'Office Comorien des Produits de Rente « OCPR »

**REFERENCE DU MARCHÉ SUR PLACE (Plateforme des Achats de l'Etat Français) :** 24-MAPA-T031

**LIEU D'EXECUTION :** Union des Comores.

**FINANCEMENT :** Groupe AFD.

**CONDITIONS DE PARTICIPATION :** Toute personne (y inclus auto-entrepreneur) non exclue des financements du Groupe AFD et répondant aux critères d'éligibilité décrits dans les termes de référence.

### CRITERES D'ATTRIBUTION :

Les critères de notation des offres se feront comme suit : Critère 1 : prix des prestations (notation financière sur 40 points maximum) ; Critère 2 : Qualité technique sur 60 points).

Chaque offre technique, jugée conforme techniquement, se verra attribuer une note technique (NT sur 60 points maximum) par addition des notes pondérées obtenues sur chaque sous-critère.

### Attribution

Une note globale (NG sur un maximum de 100 points) obtenue par addition des notes technique et financière (NG=NF+NT) sera attribuée à chaque offre évaluée techniquement et financièrement. Le(s) soumissionnaire(s) ayant obtenu la note globale la plus élevée sera (seront) considéré(s) comme ayant fourni l'offre économiquement la plus avantageuse et se verra (verront) attribuer le marché selon le lot où ils auront obtenu la note globale la plus élevée. Un soumissionnaire ne peut être adjudicataire de plus d'un

lot. Le pouvoir adjudicateur peut ne pas donner suite à la consultation pour tout motif d'intérêt général.

**PROCEDURE :** Procédure adaptée ouverte.

### CONDITION D'ACQUISITION DU DOSSIER DE CONSULTATION :

Le dossier de consultation est gratuit.

Pour l'obtenir, vous pouvez effectuer la demande en utilisant ce lien : <https://www.marchespublics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseDetailConsultation&id=2636203&orgAcronyme=s2d>

Vous pouvez aussi effectuer la demande de ce lien par email à l'adresse suivante : [log.comores@expertisefrance.fr](mailto:log.comores@expertisefrance.fr)

### RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES :

Toute demande d'informations complémentaires sur des points techniques ou administratifs du dossier devra être effectuée via l'adresse email : <https://www.marches-publics.gouv.fr> au plus tard 5 jours ouvrés avant la date limitée de remise des offres.

La date limite de soumission est fixée au **26/11/2024 à 14h00 (heure de Paris)**.

### PROCEDURES DE RECOURS :

L'instance chargée des procédures de recours est le Tribunal administratif de Paris, 7 rue de Jouy, F-75004 Paris ; email : [greffe.ta-paris@juradm.fr](mailto:greffe.ta-paris@juradm.fr)

Des renseignements sur l'introduction des recours peuvent être obtenus auprès du Greffe du Tribunal administratif de Paris, 7 rue de Jouy, F-75004 Paris ; e-mail : [greffe.ta-paris@juradm.fr](mailto:greffe.ta-paris@juradm.fr)



## UNION DES COMORES Unité – Solidarité – Développement

MINISTERE DE L'ENERGIE, DE L'EAU ET DES HYDROCARBURES

PROJET D'ACCES A L'ENERGIE SOLAIRE AUX COMORES

UNITE DE COORDINATION DU PROJET

AVIS DE RECRUTEMENT

Le Projet d'Accès à l'Energie Solaire aux Comores recrute pour le Ministère de l'Énergie, de l'Eau et des Hydrocarbures, **un consultant junior énergétique.**

Les candidats intéressés sont priés de prendre connaissance des termes de référence en envoyant une demande à l'adresse mail suivante : [infospaesc@gmail.com](mailto:infospaesc@gmail.com) Cc : [djaanfarae@yahoo.fr](mailto:djaanfarae@yahoo.fr) ou de prendre connaissance des termes de référence à partir du lien ci-après : <https://sonelec-comores.com/termes-de-references-pour-recrutement/>

**Date de publication : 08 octobre 2024**

**Date limite de dépôt des candidatures : 24 octobre 2024 à 14h30 heure locale de Moroni**

### 1. PROFIL REQUIS

Le consultant junior devra remplir les critères suivants :

#### - Conditions minimales à remplir

Le ou la candidat(e) recherché(e) doit être titulaire d'un diplôme universitaire (au moins BAC + 4) en électrotechnique, Ingénierie électrique, Ingénierie de conception électrique, développement des énergies renouvelables ou équivalent. Il doit jouir d'une expérience (minimum 1 an) dans le domaine de l'énergie.

Il ou elle devra, en particulier, avoir :

- Des connaissances dans les énergies renouvelables est un atout ;
- Des connaissances de la politique nationale de l'énergie ;
- Des connaissances des partenaires intervenant en Union des Comores dans le secteur de l'énergie ;
- Une excellente capacité de communication et de rédaction en français.
- Une bonne maîtrise de l'outil informatique et plus particulièrement des logiciels usuels (Excel, Word et PowerPoint) ;
- Une aptitude de travailler en équipe ;
- La capacité de travailler sous pression ;
- Être libre de tout engagement ;
- Ne pas avoir un handicap pouvant l'empêcher de voyager en cas de besoin ;

Les candidatures féminines remplissant les conditions sont vivement encouragées.

### 2. PERIODE ET CRITERES DE PERFORMANCE

Le contrat du consultant junior énergétique sera d'une durée d'une année, renouvelable deux fois, en fonction de la disponibilité des ressources et des conclusions de l'évaluation de ses compétences et de ses résultats.

### 3. CONSTITUTION DU DOSSIER

Les candidats intéressés devront fournir un dossier composé de :

- Une lettre de motivation adressée au coordinateur de l'Unité de Coordination du Projet d'Accès à l'Energie Solaire aux Comores ;
- Un curriculum-vitae actualisé ;
- Des copies certifiées conformes à l'original des diplômes, certificats et tout autre document attestant l'expérience professionnelle ;
- Une lettre d'engagement à déclarer tout conflit d'intérêt avant l'entrée en fonction ;
- Une copie de la CIN ou Passeport.

Des renseignements complémentaires en rapport avec les compétences, l'expérience et l'éthique des candidats présélectionnés pour le poste pourraient être vérifiés ultérieurement.

Les dossiers de candidature seront déposés au **Secrétariat de l'Unité de Coordination du Projet PAESC, Route de Salimani – Sahara – Moroni.**

### 4. CONDITIONS D'EMPLOI

- Le consultant junior énergétique sera une personne physique et individuelle payé par l'Unité de Coordination du Projet et sera affecté à la Direction Générale de l'Energie, des Mines et de l'Eau (DGEME)
- C'est un poste individuel à temps plein ;

Le consultant est appelé à s'abstenir de toute situation qui pourrait le mettre en conflits d'intérêts dans le cadre de la mission qui lui est assignée.

**Le Coordinateur**

**DJAANFAR ABDOUROIHAMANE**